

« Réforme globale de la fiscalité locale », « suppression de la taxe d'habitation » et « contractualisation financière » : les budgets locaux dans la tourmente ?

La participation des collectivités locales au redressement du déficit national est une réalité.

Du gel des dotations de l'Etat aux collectivités de 2010 à 2013 à la diminution de la DGF de 11,5 milliards d'euros de 2014 et 2017, du nombre grandissant de variables d'ajustement au développement de la péréquation horizontale, les collectivités enregistrent une diminution historique du montant des dotations. La contractualisation financière introduite dans la loi de finances pour 2018, visant quant à elle une économie de 13 milliards d'euros pour l'Etat à l'horizon 2022, amène à s'interroger sur les marges de manœuvre à venir des collectivités dans le cadre d'une nouvelle cartographie nationale. Quant à la suppression totale de la taxe d'habitation à l'horizon 2020, se seront 30 milliards d'euros de recettes fiscales qui seront compensés par une dotation d'Etat. Le rythme actuel des réformes, notamment financières et fiscales, est pour le moins sans précédent. A l'heure du droit à la différenciation et à deux années d'un renouvellement électoral majeur, ces bouleversements interrogent tous les acteurs publics et privés des collectivités.

- *Si la situation financière et fiscale des collectivités locales en 2018 est globalement satisfaisante, ce bilan ne cache-t-il pas cependant des situations très variées de grandes detresses financières, sources de fragilités à venir pour le territoire national ?*
- *La contractualisation financière sert-elle plus les intérêts de l'Etat que ceux des collectivités ?*
- *La suppression de la TH et les modalités de compensation encore indéfinies marquent-elles la fin de la fiscalité locale, la perte d'un nouveau levier fiscal local et le risque d'une nouvelle aggravation du déficit ?*

Informations et inscription : Pierrine DURY

Tél. : 03 80 39 53 86

Mail : pierrine.dury@u-bourgogne.fr

Lieu du Colloque : Amphi « Galilée » - Tram : Ligne 1 arrêt « Erasme »



Présentent

« La 13^{ème} Journée des finances locales »

Vendredi 29 mars 2019 - Université de Bourgogne – « Amphi Galilée »

« La réforme de la fiscalité locale et la contractualisation financière « Etat/collectivités » : quels outils d'adaptation des collectivités ? »

8h30 : Accueil des participants

9h00-9h10 : Alain BONNIN, - Président de l'Université de Bourgogne

9h10-9h20 : Georges MAGLIKA, Adjoint aux finances, Ville de Dijon

9h20-9h30 : Yves JAPIOT, Président de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM - Section côte d'or) et **Patrice RAYMOND**, MCF Université de Bourgogne, Directeur du M « Finances des collectivités territoriales et des groupements » et du Diplôme d'Université « Expertise, Audit et Stratégie financière Territoriale »

Thème 1 : La contractualisation « Etat/Collectivités » : Un nouvel outil d'adaptation dans un environnement financier contraint ?

9h30 - 9h55 : Adrien BAYLE, Conseiller Spécial « Finances locales » auprès de Madame la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales : « La contractualisation, comme outil de redressement des finances publiques d'Etat »

9h55 - 10h20 : Bruno DALLER, Directeur des Finances de la Métropole de Lyon : « La contractualisation un outil de nouvelle gestion locale ou un outil au seul service de l'Etat ? »

10h20 - 10h45 : Luc Alain VERVICH, Directeur des études de la Banque Postale : « Quelles marges de manœuvre des collectivités en 2019, un nouveau cycle électoral sous surveillance ? »



10h45 – 11h10 : Echanges avec la salle - Pause

11h10-12h15 : Table ronde : « *Quels outils d'adaptation et quelles conséquences pour les collectivités locales ?* »

Président de séance **Michel BOUVIER**, Professeur des Universités, Directeur de la Revue Française des Finances Publiques, **FONDAFIP**

- **Adrien BAYLE**, Conseiller technique auprès du Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales
- **Bruno DALLER**, Directeur des Finances de la Métropole de Lyon
- **Patrice RAYMOND**, Directeur du M2 « FCTG » et du DU « EASfT »
- **Lucie ROYET-ECOFFET**, Métropole de Dijon, DGA aux Ressources
- **Région des Pays de Loire**, Direction des finances

12h15-12h45 : Echanges avec la salle et pause

12h45 – 14h00 : Cocktail – Déjeuner

Thème 2 : La réforme de la fiscalité locale : quels impacts de la réforme de la TH ?

14h15 – 14h45 : Dominique BUR, Ancien Préfet de la zone défense Nord, Membre du Conseil supérieur de la Cour des Comptes, Co-rapporteur du Rapport sur la réforme de la fiscalité locale, : « *La suppression de la TH aux conséquences incertaines et historiques : quelles adaptations à venir des collectivités ?* »

14h45 -15h15 : Table ronde sur la réforme fiscale et les outils d'adaptation
Président de Séance : **Bruno DALLER**

- **Claire DELPECH**, Responsable « *finances, Fiscalité et Habitat* », AdCF
- **Julian POUX**, Chef de Service « *fiscalité et dotations* » Métropole Aix-Marseille Provence
- **Véronique ALBERTINI**, EXCO-Socotec, Expert-Comptable du secteur public
- **Mariam DELSANTE**, Directeur des Finances, *Communauté d'agglomération Grand-Dole*

15h15 – 15h30 : Echanges avec la salle – Pause

Remise des Prix AFIGESE des meilleurs Mémoires 2018 de Master 2

(en partenariat avec **FONDAFIP** et **La Banque Postale**)

15h30 : Discours d'ouverture de l'AFIGESE pour la remise des prix d Mémoire de Master 2

15h40 : **Luc-Alain VERVISH** (La Banque Postale)

15h50 : **Michel BOUVIER** (FONDAFIP)

16h00 : Intervention du Président du jury et remise des prix - Remise du trophée et du Prix

16h30 : **Patrice RAYMOND** - Clôture de la 13^{ème} journée des finance locales.

